



ULM Club de Brocéliande
Aérodrome de Loyat
56800 LOYAT
Ulm.broceliande@gmail.com



Livret d'accueil





C'est quoi un ULM

Le terme d'ULM s'emploie pour désigner un "Planeur Ultra Léger Motorisé".

Un ULM:

C'est au maximum un appareil biplace, il ne peut emporter qu'un seul passager en plus du pilote.

Il doit avoir une masse maximale au décollage. Tout compris (machine, passagers, carburant, bagages, etc...) de 300 Kg pour un monoplace ou 450 Kg pour un biplace.

Son moteur doit développer une puissance maximale continue de 45 KIN (61 CV) pour un monoplace, et 60 KIN (82 CV) pour un biplace, sauf exception dans certaines classes.

Il doit être capable d'atterrir avec une vitesse minimum de 65 Km/h.

Il existe 6 classes d'ULM, qui se différencient par leurs principes de vol

La classe 1: para moteur

La classe 2: pendulaire

La classe 3: multiaxe

La classe 4: autogire

La classe 5: aérostat

La classe 6: hélicoptère

Un peu de technique...

Les ULM sont construits en faisant appel à différents types de technologies :

Les plus simples sont construits à partir d'une structure en tubes d'aluminium à haute résistance, et recouverts d'une « peau » en toile souvent renforcée de fibres de verre.

Les plus sophistiqués utilisent des matériaux plus modernes (composites, carbone...) qui leurs assurent de meilleures performances, mais sont d'un coût plus important.

Les moteurs utilisés sont soit des moteurs 2 temps de 250 cm³ à 600 cm³, soit des moteurs 4 temps de 1200 à 1600 cm³.

La vitesse et l'autonomie...

La vitesse d'un ULM varie entre 30 Km/h pour un para moteur, à près de 300 Km/h pour les multiaxes les plus rapides.

La plupart des pendulaires volent entre 90 et 120 Km/h en moyenne

Les ULM ont une autonomie de 3 à 5 heures de vol... ce qui permet de faire de très belles promenades !



Le Conseil d'Administration

PRESIDENT	Jean François GUERINEL	07.87.43.06.55	jguerinel305@gmail.com
TRESORIER	Dominique DAUNAY	06.07.68.64.64	dominique.daunay@wanadoo.fr
TRESORIERE ADJOINTE	Marie Annick MELOIS	06.99.16.85.31	maurice.melois@wanadoo.fr
SECRETAIRE	Justine ROZE	06.24.06.88.77	Justine.roze.jr@gmail.com
MEMBRES DU CONSEIL	Laurent Desbois Stéphane THEBAULT Jean Robert HUDIN Philippe PINGRET		
CHEF PILOTE INSTRUCTEUR	Pierrick STAES	06.76.86.06.28.	
INSTRUCTEURS	Guillaume TANGUY JB PAUMIER	06.88.27.24.86 06.33.65.94.17	



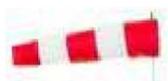
Nos ULM

NYNJA FJFRA



NYNJA FJEBG





Les tarifs pour piloter

L'adhésion club

L'adhésion annuelle au club est de 70€

FFPLUM

1_ Pour piloter il faudra fournir un certificat médical de non-contradiction à la pratique de l'ULM

2_ être adhérent à la FFPLUM et prendre l'IA (individuelle Accident) pour être couvert par l'assurance du club.

3_ Le numéro du club pour l'inscription à la fédération est 05602.



La location

Pour la location des machines club le tarif horaire est de:

68€ l'heure pour le Nynja pilote

86€ l'heure de formation en école Le décompte se fait à la minute.

Les hangars :

Les places du hangar ULM sont en location annuelle au tarif de:

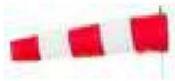
200€ pour un multiaxe au trimestre

160€ pour un pendulaire au trimestre

Si possibilité, le club peut accueillir des visiteurs de passage en les abritant sous le hangar

1 nuit : 10€

1 semaine : 50€



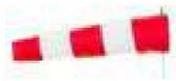
Le Vol découverte

2 formules sont proposées par le club pour le Vol découverte sur le Nynja :

20minutes de vol 75€ en place droite

30 minutes de vol 96€ en place droite

Vol d'initiation 136€ la personne est en place gauche place pilote.



Bienvenue aux petits nouveaux

Le but de ce livret est de mieux comprendre le fonctionnement du club.

Tous les membres du club doivent être actifs afin que toutes les tâches soient réalisées le mieux possible.

Pour partir voler:

Avant même de commencer à voler il faut respecter 3 règles:

- 1.** avoir son compte positif, si jamais tu as un doute tu peux contacter Jean-François ou Marie Annick pour connaître le solde de ton compte.
- 2.** réserver un créneau de vol sur l'agenda du club via Smart'Glide avec ton identifiant personnel
- 3.** si tu es un nouveau membre breveté ou si tu n'as pas volé depuis plus de 2 mois, tu dois te faire relâcher sur les machines club par Pierrick , Guillaume ou Jean-Baptiste LA FEDE rembourse 60€ par an à ceux qui font une Remise En Vol avec instructeur

essence

Pour partir voler il faut de l'essence, Philippe Pingret a mis à disposition une remorque pour faire le plein chez Leclerc Ploërmel avec les bidons, Chaque bidon est rempli de 20 litres d'essence (SP95).

Les bidons sont déposés dans le local sécurisé derrière le hangar ULM.

Chaque pilote ou élève doit s'acquitter de cette tâche dans la mesure du possible, et s'assurer qu'il y a toujours 3 bidons pleins dans le local.

Au cours d'un voyage si vous devez refaire de l'essence sur un terrain la 100LL est compatible avec les moteurs rotax ULM.

Il faut vider le bidon en entier quand on fait le plein pour éviter que l'essence ne reste trop longtemps dans les bidons.

La visite prévol

Chaque pilote est responsable de la visite pré-vol de la machine. Elle doit être effectuée avant chaque vol.

Quand on part on sort sa machine, logique, par contre on n'oublie pas les machines des copains pour autant et on pense à bien à les rentrer avant de partir et à fermer les hangars s'il n'y a personne.

Les balades

respecter les consignes à transcrire, le retour se fera obligatoirement 1/2 heure avant la nuit aéronautique.

Sur les machines clubs quand on réserve une machine surtout le week-end il faut voler minimum la moitié du temps réservé pour ne pas pénaliser les autres adhérents.

La règle des 10 minutes s'applique à l'ensemble de la flotte :

ex : résa de 10h à 11h si à 10h10 il n'y a personne la résa est annulée, l'appareil est donc libre.

Tous les documents que l'on doit avoir sont derrière les sièges dans une sacoche prévue à cet effet.

Après le vol

Ne pas oublier de noter son vol sur le carnet de bord avec son nom en toutes lettres, si l'on a remis de l'essence précisé avant vol ou après le vol ainsi que le litrage.

Toute anomalie constatée pendant le vol doit être inscrite sur le carnet « incidents » avec la date et l'heure et pas sur carnet de vol de la machine.

En fin de journée, ou si aucun vol n'est prévu après le vôtre, il faut nettoyer la machine. On voit très bien l'utilité du nettoyage après chaque vol quand on regarde le Vmax!

Dans le fond du hangar on trouve un seau, un jet d'eau on peut nettoyer les carénages et toute la structure avec les gants en microfibres. Les chiffonnettes en microfibre elles sont réservées uniquement pour les verrières. Merci de respecter cette petite règle pour éviter de rayer les verrières.

POUR INFO IL N'YA PAS DE PETITES MAINS MAGIQUES AU CLUB POUR NETTOYER LES ULMS ET FAIRE LES PLEINS D'ESSENCE....

il est toujours plus sympa de trouver un appareil propre avec de l'essence dans le réservoir avant de partir voler....., il y va du respect de chacun.

Le coin administratif

A partir du moment où le pilote est membre du club et a pris sa cotisation à la FFPLUM et son IA il est affilié à l'assurance du club. qui est obligatoire

Néanmoins rien ne l'empêche de se rapprocher de son assurance afin d'augmenter sa protection.

Les multiaxes Nynja sont assurés casse chez Air Courtage pour une valeur de 15 000€ pour F-JFRA et 45000€ pour F-JEBG une franchise applicable de 1500€ par appareil.

Si le montant de la franchise n'est pas atteint c'est le pilote qui paiera le montant des réparations, Le mouvement ULM n'est pas une aviation certifiée et est entièrement basé sur la responsabilité du pilote, si celle-ci est avérée.

En aucun cas le pilote ne pourra se retourner contre le club et en cas de casse il devra s'affranchir du paiement de la franchise.

Ne pas oublier que ce n'est pas parce qu'une machine appartient au club que ça signifie que c'est au club de réparer et de s'affranchir de toutes les réparations.

Le pilote responsable de la casse est responsable de la machine immobilisée, il devra faire son maximum pour que la machine soit réparée le plus rapidement possible en accord avec le conseil d'administration, afin de limiter le temps d'inutilisation

Le club-house

Pour le bavardage et les débriefings des vols c'est souvent direction le club-house.

On le partage avec les adhérents du club Planeurs et avec les membres de la communauté de commune.

Seuls les membres a jour de cotisation sont autorisés à fréquenter le club house

Le ménage et le rangement de ce lieu commun sont effectués par chaque membre, il est donc important que chacun respecte les bases de la vie en communauté.

Il faut apporter sa propre vaisselle si l'on souhaite manger au clubhouse.
La bienséance et la courtoisie font que le lieu doit rester propre après utilisation.

Pour ne pas trop gaspiller si tu viens souvent tu peux apporter ta propre mug avec ou sans ton nom

Pour toujours avoir du café la règle est simple, il faut apporter de temps en temps un paquet et des filtres. Pour les boissons fraîches en canette le tarif visiteur est de 1,50€ et 1€ pour les membres du club.

BONS VOL